

COMMUNE DE SAUBENS



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 031-213105331-20240328-202412-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Haute-Garonne

N°2024/12

Objet Vote subventions 2024 aux associations

En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 18
Exprimés
Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

Certifiée exécutoire par le Maire de SAUBENS compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture le et de la publication le

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 mars, le Conseil Municipal de la Commune de SAUBENS dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur le Maire, JM BERGIA.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2024

Présents : MMES CARISTAN Carole, GARY Isabelle, MASSIA Kristel, NADEAU MASSON Tiphaine, PENNEROUX Béatrice, RENAUD Sandrine, ZIOUANI Mahjoubia

MM BERGIA Jean-Marc, BONNET Benoît, GUILLEMET Olivier, HETREUX Denis, LAMBERT David, MALAVAL Claude, MANGION Denis, MARSAC Alain, MERCI Bernard, PEYRIERES David

Procurations :

Mme LAHANA Agnès à M. GUILLEMET Olivier

Secrétaire de séance : M. MANGION Denis

Pour donner suite aux demandes des associations et à l'arbitrage de la commission culture, sport et loisirs, Monsieur le Maire propose d'attribuer une enveloppe de 81 420 € aux associations œuvrant dans l'intérêt de la Commune. Cette enveloppe sera budgétisée sur l'article 65748. La répartition suivante est proposée :

	Subvention 2024
Subvention FNCPG - CTAM	200 €
Subvention Le Souvenir Français	200 €
Subvention Le temps des couleurs	400 €
Subvention amicale saubenoise de pétanque	500 €
Subvention Association Sportive Collège Sorano	540 €
Subvention ACCA chasse	750 €
Subvention Association Sportive Lycée Pins-Justaret - dont complément exceptionnel championnats France Rugby	780 €
Subvention L'Age Heureux	800 €
Subvention Caisse des écoles maternelle	900 €
Subvention exceptionnelle Association M.O.C.K Jeux olympiques	1 000 €
Subvention Les 4 Sous	1 000 €
Subvention Saubens Cyclo 31	1 350 €
Subvention Ecole de Musique	2 000 €
Subvention caisses des écoles élémentaire	3 000 €
Subvention AC Garona	3 500 €
Subvention Tennis Club Saubens	3 500 €
Subvention Comité de Jumelage Trichiana	4 000 €
Subvention Les 4 FET	13 000 €
Subvention fédération foyers ruraux	44 000 €
	81 420 €

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

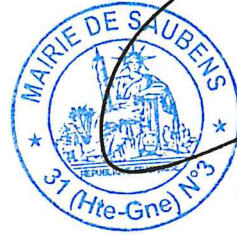
Berger
Levrault

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée :

- **APPROUVE** le montant de l'enveloppe financière de 81 420 € réparti par association, répartie telle que proposée ci-dessus
- **DIT** que les crédits sont inscrits au BP 2024

Les signatures sont au registre.

Fait à Saubens, le 2 avril 2024



Le Maire,

JM BERGIA